

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION
R Pass – Septembre 2025

Le site renault.fr (ci-après le « **Site** ») opéré par la Société Renault sas dont le siège social est situé 122-122 bis avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne-Billancourt, inscrite au Registre du Commerce de Nanterre sous le n° 780 129 987 (ci-après « **RENAULT** »), offre la possibilité à ses utilisateurs (ci-après les « **Utilisateurs** ») de souscrire au service R Pass défini ci-après dans les conditions et selon les modalités définies dans les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (ci-après « **CGVU** »), qui constituent le contrat entre RENAULT et l'Utilisateur.

L'UTILISATEUR EST TENU DE LIRE ATTENTIVEMENT LES PRÉSENTES CONDITIONS AVANT DE LES ACCEPTER ET D'ACCÉDER AUX SERVICES.

Définitions

« **Marques** » désigne toutes les marques déposées par RENAULT ou ses filiales et dont elle est propriétaire notamment et sans que cette liste ne soit exhaustive les marques reproduisant les noms RENAULT, DACIA, ALPINE et MOBILIZE.

« **Compte My Renault** » désigne l'espace utilisateur (Web ou via une application) édité et fourni par RENAULT, permettant notamment l'identification de l'Utilisateur lors de son parcours d'achat du R Pass et de la consultation de la facture y afférente accessible depuis la rubrique « Mes documents ». La solution My Renault comprend également les Contenus, logiciels, programmes, outils (programmation, navigation, etc.), bases de données, systèmes d'exploitation, documentation et tous les autres éléments et services qui la composent.

« **Contenu** » désigne, sans que cette liste ne soit limitative, la structure du Site, les contenus éditoriaux, les articles, les textes, les dessins, illustrations, images, photographies, chartes graphiques, Marques, logos, acronymes, dénominations sociales, œuvres visuelles, audiovisuelles, œuvres multimédia, contenus visuels, contenus audio et sonores, ainsi que tout autre contenu et/ou élément présent sur le Site.

« **Vendeur RENAULT** » désigne le vendeur du Véhicule tel que sélectionné par l'Utilisateur lors de l'achat du R Pass.

« **R Pass** » désigne l'ensemble indissociable des prestations R Pass associées à un Véhicule éligible, proposées et réalisées par RENAULT ou par le Vendeur RENAULT sur le Territoire, lequel peut être commandé sur le Site par un Utilisateur après son identification via son compte My Renault. Les prestations sont détaillées à l'article 1 « Objet et Contenu du Service » et sur le Site.

« **Territoire** » désigne le pays associé au compte My Renault depuis lequel le R Pass est acheté par l'Utilisateur.

« **Utilisateur** » désigne un particulier, personne physique majeure résident sur le Territoire, c'est-à-dire ayant déclaré son domicile fiscal sur le Territoire et qui dispose d'un compte My Renault pour son propre usage, à des fins strictement personnelles et non commerciales, non lucratives, directes ou indirectes.

« **Véhicule** » désigne le véhicule en cours d'homologation prochainement commercialisé pour lequel est proposé l'achat d'un R- Pass spécifique. Un R Pass porte sur un modèle et une ou plusieurs versions et/ou motorisation(s) de Véhicule tel qu'indiqués sur le Site ; étant entendu que l'Utilisateur pourra lors de la commande en priorité de son Véhicule, le configurer en fonction des configurations disponibles à la date d'ouverture des commandes et incluses dans le R Pass.

1. Objet et Contenu du Service R Pass

1.1 Le R Pass a pour objet les prestations R Pass principales suivantes :

- Accès par l'Utilisateur à la commande auprès d'un Vendeur Renault d'un Véhicule en priorité configuré par l'Utilisateur selon les configurations disponibles associées au Véhicule au jour de l'ouverture des commandes (un seul et unique Véhicule par R Pass), à compter d'une date et pour une durée limitée précisée par RENAULT à l'Utilisateur avant l'ouverture publique des commandes, notamment sur le Site et/ou par email à l'adresse renseignée sur le compte My Renault. Avant l'expiration de cette période de commande prioritaire, l'Utilisateur souhaitant exercer ce droit de priorité, devra entreprendre les démarches nécessaires auprès du Vendeur Renault pour commander le Véhicule ;
- Production en priorité (pour une même configuration) du Véhicule commandé par l'Utilisateur ;
- Accès par l'Utilisateur à la livraison du Véhicule commandé, parmi les premiers en fonction de la configuration choisie par l'Utilisateur et des délais d'acheminement du Véhicule chez le Vendeur RENAULT ;
- Accès par l'Utilisateur en avant-première au contenu informationnel non confidentiel ; Réception d'une miniature 1/43^e du Véhicule dans une version définie par RENAULT ;

1.2 Des prestations R Pass complémentaires aux prestations R Pass principales indiquées ci-dessus peuvent être proposées par RENAULT et/ou le Vendeur RENAULT, à leur discrétion, dans le cadre du R Pass, en fonction du Véhicule, lesquelles sont détaillées sur le Site sur les pages relatives au R Pass spécifique au Véhicule. Elles peuvent, à titre d'exemple, être les suivantes :

- Le cas échéant, possible remise d'un accessoire à la livraison du véhicule (cf. description en ligne de l'offre R Pass concernant un véhicule spécifique sur le Site) s'il a été commandé pendant la période réservée aux titulaires du R Pass ;
- assister à des événements privés ou non (ex : webinaires sur le Véhicule présentés par des intervenants RENAULT, invitations à des événements sportifs, visites de sites) étant précisé que l'Utilisateur n'aura accès qu'aux seuls événements postérieurs à la date d'achat du R Pass.

1.3 Le contrat entre l'Utilisateur et RENAULT ne constitue pas un contrat de vente, d'achat ou de financement d'un Véhicule ou toute autre forme de contrat préliminaire concernant la vente, l'achat ou le financement ultérieur d'un Véhicule. Il ne constitue aucunement un engagement ou une obligation de vendre ou d'acheter un Véhicule après son lancement commercial. Il ne constitue pas une garantie ou un engagement sur la date de livraison d'un Véhicule dans l'hypothèse où ce dernier serait commandé par le Client après son lancement commercial. Seul un bon de commande d'un Véhicule régularisé et validé par le Client et l'Etablissement Désigné une fois le Véhicule commercialisé sera constitutif d'une vente et engagera les parties conformément notamment aux conditions générales et spécifiques de vente du Véhicule et aux conditions générales de garantie du Véhicule.

2 Modalités d'achat du R Pass

2.1 Chaque Utilisateur peut procéder à l'achat d'un seul et unique R Pass par Véhicule, exclusivement depuis son Compte My Renault, à titre personnel et non commercial ou professionnel.

L'achat du R Pass par l'Utilisateur n'est possible qu'avant l'ouverture au grand public des commandes du Véhicule : il peut avoir lieu depuis le jour de lancement du R Pass sur le Site et jusqu'à la date précisée sur le Site, antérieure à la date d'ouverture au grand public des commandes du Véhicule désigné.

Le R Pass validé au nom de l'Utilisateur ne pourra pas bénéficier à un tiers. Il est nominatif. La cession ou le transfert par l'Utilisateur à un tiers, à titre gratuit ou onéreux de tout ou partie du R Pass n'est pas autorisé. Par exception, l'Utilisateur pourra commander auprès du Vendeur RENAULT le Véhicule au bénéfice d'un tiers de son choix ou permettre à un tiers de son choix de bénéficier auprès du Vendeur RENAULT du droit de commande prioritaire (puis de livraison) tel que décrit à l'article §1.1 ci-dessus sous réserve de présentation, lors de la commande du Véhicule, d'une autorisation expresse de l'Utilisateur faisant mention du numéro du R Pass et du nom du bénéficiaire choisi.

L'Utilisateur informera RENAULT s'il a connaissance d'un acte de piratage et/ou d'une utilisation illégale ou non contractuelle de son Service R- Pass.

2.2 **Compte / Profil Utilisateur** : La souscription par l'Utilisateur au Service R Pass depuis le Site nécessite qu'il dispose d'un compte My Renault nominatif l'identifiant personnellement via le Service ID Connect soumis aux Conditions Générales d'Utilisation ID Connect. Lors de la création du compte, l'Utilisateur est invité par email à valider la création de son profil. A chaque connexion, l'Utilisateur est invité à s'identifier au moyen de son adresse mail et du mot de passe qu'il aura choisi et qui lui sont strictement personnels et confidentiels. L'Utilisateur s'engage à conserver secret ses identifiants, à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit et à quelque personne que ce soit. L'Utilisateur est informé que toute divulgation de ses Identifiants à un tiers relève de sa seule responsabilité.

2.3 **Processus de commande du Service** : L'Utilisateur doit suivre une série d'étapes pour conclure le contrat par voie électronique et valider sa commande du R Pass.

Après s'être identifié sur son compte My Renault, une description précise des prestations du R Pass correspondant au Véhicule est proposée. L'Utilisateur est ensuite invité à sélectionner le Vendeur RENAULT de son choix. Cette sélection est nécessaire afin notamment que l'Utilisateur puisse prendre contact avec le Vendeur RENAULT lors de l'ouverture de la période de prise de commande prioritaire du Véhicule et/ou qu'il puisse être contacté par ledit Vendeur RENAULT à cet effet ou au sujet du Véhicule en général. .

Ce choix effectué, l'Utilisateur doit confirmer et compléter ses coordonnées, notamment son lieu de résidence (correspondant à son domicile fiscal). Cette information est nécessaire à la facturation de la commande.

L'Utilisateur est ensuite invité à prendre connaissance et accepter les présentes CGVU, avant d'être dirigé vers l'étape de paiement.

La vente du R Pass ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi à l'Utilisateur par RENAULT d'une confirmation de la commande du R Pass par courrier électronique à l'adresse email indiquée sur le compte My Renault de l'Utilisateur.

Conformément aux dispositions de l'article L.221-18 du Code de la Consommation, l'Utilisateur bénéficie d'un droit de rétractation de quatorze (14) jours à compter de l'envoi par RENAULT à l'Utilisateur du courrier électronique de confirmation de sa commande du R Pass. Ce droit s'exerce avant l'expiration du délai du quatorzième (14^{ème}) jour, par l'envoi du formulaire figurant en Annexe, des présentes CGVU, ou par l'envoi de tout autre document écrit dénué de toute ambiguïté, par un procédé permettant d'établir une date certaine, à l'adresse suivante : RENAULT - Service Client, 92109 Boulogne-Billancourt Cedex, France.

RENAULT accuse réception de la demande de rétractation exercée par l'Utilisateur. En cas d'exercice de ce droit, l'Utilisateur sera remboursé du montant débité pour l'achat de son R- Pass sur le même compte que celui utilisé pour l'achat, dans un délai maximum de quatorze (14) jours à compter de la date de réception par RENAULT de la demande de rétractation formée par l'Utilisateur.

Conformément aux dispositions de l'article L.221-25 du Code de la Consommation, l'Utilisateur renonce à son droit de rétractation le jour où il bénéficie d'une quelconque prestation au titre du R- Pass, notamment une prestation de lecture de contenu numérique adressé par RENAULT ou de commande prioritaire du Véhicule désigné par son R Pass, ce que l'Utilisateur reconnaît et accepte expressément par les présentes.

3 Prix et modalités de paiement

3.1 Le montant toutes taxes comprises facturé au titre de l'achat du R Pass spécifique à un Véhicule est indiqué sur le Site et rappelé préalablement à la validation par l'Utilisateur de sa commande du R Pass. L'Utilisateur s'engage à verser ce montant au jour de la commande du R Pass selon les modalités indiquées ci-dessous.

3.2 Toutes les opérations de paiement réalisées sur le Site et afférent au R Pass sont effectuées de manière sécurisée et à distance directement et exclusivement sur la plateforme de paiement en ligne STRIPE, prestataire de paiement agréé et partenaire de RENAULT. Pour pouvoir procéder au paiement de la commande du R Pass, l'Utilisateur devra renseigner son numéro de carte bancaire, sa date d'expiration et son CCV sur le site de paiement du prestataire de paiement STRIPE, après avoir accepté ses Conditions Générales d'Utilisation accessibles via le lien suivant : <https://stripe.com/fr/legal/ssa/fr-fr>.

3.3 RENAULT n'assume aucune responsabilité pour les paiements effectués via le prestataire de paiement STRIPE. Toute contestation, revendication, litige relatif au crédit et/ou débit de sa commande et de manière générale tout dysfonctionnement afférent au processus de paiement devra être adressée par l'Utilisateur directement à STRIPE.

3.4 Une fois la commande du R Pass validée par l'Utilisateur et le délai légal de rétractation expiré, le montant versé au titre du R Pass ne pourra donner lieu à aucun remboursement total ou partiel par RENAULT au bénéfice de l'Utilisateur. Le montant payé par l'Utilisateur au titre du R Pass ne pourra en aucun cas être déduit du prix d'acquisition du Véhicule ou du prix de toute autre prestation liée ou non au Véhicule (accessoires, contrats services, etc).

4 Disponibilité de l'achat du R Pass sur le Site

RENAULT s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer et sécuriser l'accès et l'utilisation du Site permettant de souscrire au R- Pass. Il s'agit là d'une obligation de moyens, souscrite en considération des aléas techniques.

Le Site permettant de souscrire au R Pass peut faire l'objet d'une interruption, d'une suspension ou de modifications. L'accès au Site peut faire l'objet d'une interruption, d'une suspension en cas de force majeure, de survenance d'un événement indépendant de la volonté de RENAULT, d'éventuelles pannes et interventions de maintenance nécessaires à son bon fonctionnement ou son amélioration ou encore en cas de dysfonctionnement du réseau de communication électronique.

5 Responsabilité

Dans la limite des lois et règlements applicables sur le Territoire, RENAULT décline toute responsabilité quant à l'utilisation du Service par l'Utilisateur, lequel demeure libre d'exercer ou pas tout ou partie des droits qui lui sont conférés en souscrivant au R Pass.

En tout état de cause, RENAULT sera exonérée de toute responsabilité :

- en cas de non-respect par l'Utilisateur des présentes CGVU ;
- en cas d'impossibilité de fournir un élément du contenu du R- Pass due à une cause involontaire, imputable à l'Utilisateur ou à un tiers ou résultant d'un acte malveillant ;
- en cas de modifications législatives ou réglementaires affectant les services ;
- en cas de non-respect des conditions d'utilisation spécifiques aux services, applications et/ou sites des partenaires de RENAULT édités par lesdits partenaires ou des tiers, de toute inexécution ou d'exécution partielle des obligations par les partenaires de RENAULT et/ou les éditeurs tiers ;
- en cas de retard de livraison lié à un aléa dans la production et/ou l'acheminement du Véhicule extérieur à la volonté de RENAULT.

6 Données Personnelles

Dans le cadre de l'utilisation du Service vos données personnelles sont traitées dans les conditions détaillées dans la politique de protection des données personnelles de RENAULT, accessible sur le Site à l'adresse suivante <https://www.renault.fr/donnees-personnelles.html>.

7 Propriété Intellectuelle

Tout ou partie du Site et du R Pass, et/ou des prestations associées, est protégé par des droits de propriété intellectuelle et est la propriété de RENAULT ou de tiers ayant autorisé RENAULT à les utiliser. Toute reproduction, représentation, utilisation, adaptation ou modification, par quelque procédé que ce soit et sur quelque support que ce soit, de tout ou partie du Service, sans avoir obtenu l'autorisation préalable de RENAULT, est strictement interdite et constitue une contrefaçon.

D'une manière générale, l'Utilisateur n'acquiert aucun droit de propriété de quelque nature que ce soit, sur le savoir-faire, les dénominations sociales, les noms commerciaux, les Marques, droits d'auteur, logos, brevets et tout autre droit de propriété intellectuelle liés à RENAULT.

8 Mise à jour des CGVU

Les CGVU applicables sont celles en vigueur à la date de la commande par l'Utilisateur du R Pass.

RENAULT se réserve le droit de modifier et mettre à jour les présentes CGVU sans préavis, à tout moment.

Le cas échéant, les modifications et mises à jour s'imposeront à l'Utilisateur pour tout achat de R- Pass postérieur à leur publication sur le Site, à charge pour l'Utilisateur de consulter les CGVU en vigueur lors de l'achat d'un Service R Pass.

9 Divers

9.1 Non-renonciance : Le fait qu'une des parties n'invoque pas une clause des présentes CGVU ne doit pas être interprété comme une renonciance temporaire, ni *a fortiori* définitive, au bénéfice de ladite disposition qui restera en vigueur.

9.2 Nullité d'une clause : Si une ou plusieurs dispositions des présentes CGVU sont déclarées non valides, nulles ou non écrites en vertu de la réglementation applicable, de modifications ou à la suite d'une décision définitive d'un tribunal compétent, les autres dispositions demeurent pleinement en vigueur.

9.3 Force Majeure : Tout événement ayant les caractères de la force majeure, et ayant pour conséquence un dysfonctionnement du Service ne peut engager la responsabilité de RENAULT. Sont expressément considérés comme cas de force majeure, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence nationale applicable, les restrictions et modifications gouvernementales et légales, les pannes informatiques et les blocages de télécommunications ainsi que les pannes de serveurs, les défaillances de réseaux Internet ou encore les dysfonctionnements informatiques (« bugs », virus, malware, intrusions).

9.4 Environnement : En application de l'article L.541-10-13 du Code de l'Environnement, le Constructeur Renault SAS adhère à l'éco-organisme CITEO permettant de déclarer et de payer une écocontribution sur ses papiers graphiques et possède un numéro d'identifiant unique FR009458_03MXBA.

10 Droit Applicable

10.1 Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation sont exclusivement régies par le droit français.

10.2 En cas de litige entre les Parties, celles-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (l'Utilisateur adressera une réclamation écrite auprès du Service Relations Clients de RENAULT à l'adresse suivante : Renault s.a.s. - Service Relation Client, 122-122 bis avenue du Général Leclerc, 92109 Boulogne-Billancourt Cedex, France).

10.3 A défaut d'accord amiable avec le Service Relations Clients, l'Utilisateur consommateur au sens de l'article L. 133-4 du code de la consommation, a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le Médiateur de RENAULT compétent pour traiter les litiges relevant de sa responsabilité (ex: définition des services) en s'adressant à lui par courrier à l'adresse suivante : Médiation Cmfmm, 93/95 Avenue du Général Leclerc 75014 Paris ou sur son site internet www.mediationcmfmm.fr.

10.4 Si l'Utilisateur réside au sein de l'Union européenne, il a également la possibilité, notamment et principalement pour les réclamations en lien avec un achat en ligne, de recourir à la plateforme de règlement en ligne des litiges pour les services fournis par les entreprises de l'Union Européenne (la « Plateforme ODR »), mise à la disposition de tous les citoyens européens par la Commission européenne, en utilisant le lien suivant <http://ec.europa.eu/consumers/odr>

En cas de contestation relative à l'exécution du présent contrat :

- si l'Utilisateur est un commerçant, le tribunal dont dépend le siège social de RENAULT sera seul compétent,
- si l'Utilisateur n'est pas un commerçant, le choix du tribunal compétent se fera conformément à la loi française.

FORMULAIRE DE RETRACTATION :

Modèle de formulaire de rétractation à compléter uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat :

À l'attention de Renault s.a.s. - Service Relation Client, 122-122 bis avenue du Général Leclerc, 92109 Boulogne-Billancourt Cedex, France.

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :
Commandé le (*)/reçu le (*) :

N° de la commande du R Pass :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.